

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'Insertion
0413319866

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 MARS 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO**

OBJET : Action sociolinguistique et alphagarde: convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et l'association Ligue de l'Enseignement - FAIL 13 (Maison pour Tous (MPT) Kléber).

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département est en charge de la politique publique d'insertion sociale et professionnelle. La loi précise que chaque bénéficiaire du revenu de solidarité active (BRSA) a droit à un accompagnement social ou professionnel, adapté à ses besoins, réalisé avec un référent de parcours, de façon à retrouver un emploi.

Le Conseil départemental finance dans son programme départemental d'insertion (PDI) des dispositifs portés par des partenaires en participant non seulement aux dépenses de structures mais en tenant compte aussi des résultats obtenus.

La demande présentée dans ce rapport ressort de la politique obligatoire d'insertion.

Elle est portée par l'association Ligue de l'Enseignement - FAIL 13 (Maison pour Tous (MPT) - Kléber).

L'action relève de l'accompagnement social.

Il s'agit d'un renouvellement d'action.

L'association Ligue de l'Enseignement - FAIL 13 (Maison pour Tous (MPT) - Kléber) propose une action sociolinguistique et d'alphagarde sur le territoire des 2^{ème} et 3^{ème} arrondissements de Marseille. Il s'agit d'accompagner environ 35 bénéficiaires du RSA, soit 18 parcours d'insertion, pour un total attendu de 9.450 heures d'accompagnement et également d'accueillir jusqu'à 7 enfants âgés de 2 à 3 ans, dont les parents suivent l'action.

La problématique linguistique est prégnante sur le territoire des 2^{ème} et 3^{ème} arrondissements de Marseille. Suite au constat établi concernant la difficulté que rencontraient les référents sociaux pour orienter les parents de jeunes enfants non scolarisés sur les actions de formation proposées, un mode de garde a été adossé à l'action linguistique depuis 2012.

Le volet linguistique du projet consiste à aider les BRSA d'origine étrangère, ne maîtrisant pas la langue française orale et écrite. Les objectifs sont les suivants : l'autonomie des personnes adultes

dans leurs démarches ; l'autonomie dans leurs déplacements ; une meilleure maîtrise de la langue française au travers de divers outils ; la construction d'un projet personnel.

La durée moyenne de formation est de 525 heures sur 35 semaines à raison de 15 à 21 heures par semaine. Au terme de la formation ou en fonction de leurs acquis linguistiques, les stagiaires peuvent se présenter au diplôme initial de langue française (DILF) ou le diplôme d'études en langue française (DELFF).

Le volet mode de garde ponctuel (5 demi-journées par semaine) permet de faciliter l'accès à cette action et de mobiliser un public essentiellement féminin.

En ce qui concerne les résultats obtenus précédemment,

Bilan final de l'action 2016 :

Sur les 61 BRSA ayant participé à l'action, 10 BRSA ont bénéficié du volet alphagarde : le public est à 97% féminin, avec un faible niveau de formation (56% des BRSA ont un niveau primaire, 29% ont le niveau CAP/brevet).

Sur ces 61 BRSA, 14 BRSA ont présenté le DELF pendant l'action et 13 l'ont obtenu, ce qui permet de valoriser leur progression linguistique.

Par ailleurs, 31 BRSA sont sortis de l'action :

19 BRSA ont eu un parcours dynamique :

- 4 ont accédé à un emploi dans le cadre de CDD ;
- 1 a intégré une formation qualifiante ;
- 2 ont été orientés sur un accompagnement socioprofessionnel ;
- 8 ont poursuivi leur parcours linguistique dans le cadre d'une progression de leur apprentissage en intégrant le module d'insertion entrée linguistique (MIEL), action linguistique à visée professionnelle ;
- 4 ont été orientés sur une action de remobilisation sociale ;

12 BRSA ont interrompu leur parcours (grossesse, problématique santé, déménagement) et, par conséquent, tout en progressant dans leurs acquis linguistiques, n'ont pas pu bénéficier d'étape de parcours.

Le volet alphagarde a concerné 12 enfants. Ainsi 7 enfants au total ont fait une rentrée à l'école maternelle dans des conditions satisfaisantes. Ces 12 enfants, dont la langue maternelle était étrangère, ont été en mesure, à la fin de l'action, de communiquer en langue française et se sont parfaitement adaptés au groupe.

Bilan intermédiaire de l'action 2017 arrêté au 31/10/2017 :

Sur les 30 BRSA ayant participé à cette action linguistique, 7 BRSA ont bénéficié du volet alphagarde.

Concernant les acquis linguistiques, les personnes ont été préparées à se présenter au DELF dont les sessions d'examen se sont déroulées en fin d'année 2017.

10 BRSA sont sortis de l'action :

- 5 ont été orientés sur une action d'accompagnement socioprofessionnel ;
- 1 a été réorienté sur une action linguistique à visée professionnelle ;
- 4 personnes sont sorties prématurément de l'action.

Le volet alphagarde a concerné 8 enfants, dont 4 ont été scolarisés à la rentrée de septembre.

En conséquence, les résultats de l'action sont très satisfaisants.

Aussi, il est proposé de renouveler cette action du 01/03/2018 au 31/10/2018 avec des objectifs revus à la baisse, soit 18 parcours sur 8 mois. La diminution de la durée de la convention et de la volumétrie de l'action est liée à la mise en place du nouveau marché linguistique « remise à niveau » qui devrait être opérationnel en septembre 2018 pour la plateforme linguistique et en novembre 2018 pour les actions linguistiques.

Ce rapport concerne le financement de l'association Ligue de l'Enseignement - FAIL 13 (Maison pour Tous (MPT) - Kléber) selon la proposition énoncée dans le tableau annexé.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL